

RÉFORME DU SMICVAL

La procédure est lancée

Depuis 2022, l'Association de Défense des Contribuables et Citoyens de Gironde se mobilise contre la décision du Smicval de supprimer le ramassage en porte à porte des poubelles. Elle a décidé de passer à la vitesse supérieure.

L'AD2CG (Association de Défense des Contribuables et Citoyens de la Gironde), s'est constituée il y a vingt ans lorsque le coût de l'enlèvement des ordures ménagères n'a plus été porté par la personne qui habite le logement (redevance) mais par son propriétaire sur la même base que la taxe foncière. 700 adhérents de tout le département avaient rejoint la cause de l'association à l'époque. Depuis 2022, elle participe au collectif « Touche pas à mes poubelles ». Avec sa petite quarantaine d'adhérents, l'AD2CG ne compte pas en rester là.



Les membres de l'AD2CG.

© Photo FCP

Les jeux ne sont pas faits

Fort du succès de la Cali (Communauté d'agglomération du Libournais) et des communes de Galgon et Pleine-Selve qui ont obtenu un moratoire repoussant la mise en œuvre de la réforme après les prochaines élections municipales,

Dominique Schuft, président de l'AD2CG, ne souhaite pas abandonner la lutte. « De réunions en réunions, les consciences s'éveillent, celles des citoyens et celles des élus. Une cinquantaine de maires se sont regroupés et envisagent une action contentieuse auprès du Tribunal ad-

ministratif. De notre côté, une procédure est lancée. Nous poursuivons le même but : casser la décision de suppression du ramassage des poubelles en porte à porte. » Pour parvenir à se faire entendre, l'association vient de signer une convention d'honneur avec un

avocat, Me Pech. Autour de la procédure, les énergies s'organisent pour apporter des pièces au dossier. Certains dépouillent les délibérations du tribunal qui ont autorisé le Smicval à prendre une décision qu'ils estiment unilatérale. D'autres alimentent le site internet. D'autres encore recueillent des témoignages.

« Une décision anti sociale »

« Nous voulons une concertation, être partie prenante en tant que citoyens usagers », disent-ils. Dans la salle, les adhérents qui assistent à l'assemblée générale s'agitent. Reviennent dans les discussions les mécontentements, le coût énorme du projet qui ne cesse d'augmenter, l'accès complexe et inadapté à des îlots de déchets, les inégalités et les risques d'insalubrité que génère la fin du porte à porte... Le tout avec le maintien d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères très élevée. « L'idéal serait un retour du ramassage comme service public. »